

Chers Parents,

Vous souhaitez inscrire votre enfant au sein du Groupe de La Salle - site Jeanne d'Arc La Salle et nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez. Vous trouverez ci-dessous quelques informations vous aidant dans cette démarche.

DEMANDE DE PRE-INSCRIPTION

Les demandes de pré-inscription se font sur notre site internet <https://www.groupedelasalle-reims.com/>. Dans chaque unité pédagogique, onglet Pré-inscription, un lien est disponible pour remplir votre demande.

Tout dossier doit être complet pour être validé.

Après vérification du dossier par le secrétariat, un mail de confirmation vous sera envoyé.
Nous vous contacterons par la suite pour une prise de rendez-vous avec le directeur.

INSCRIPTION

À l'issue de l'entretien, le directeur vous donnera une réponse d'inscription.

En cas de pré-accord, vous recevrez par mail des codes de connexion Ecole Directe pour accéder à votre espace famille.

Vous disposerez d'un délai de 15 jours pour remplir sur Ecole Directe le dossier d'inscription et régler l'acompte (passé ce délai, la place pourra être considérée comme vacante).

Toute admission sera considérée comme définitive après envoi par la famille de l'avis favorable du conseil de classe pour le passage en classe supérieure (indiqué sur le bulletin du troisième trimestre 2025/2026).

RENTREE SCOLAIRE

Vous recevrez pour le Collège et le Lycée Professionnel sur Ecole Directe les informations nécessaires au bon déroulement de la scolarité de votre enfant.

HORAIRES DES COURS

L'emploi du temps sera remis à l'élève le jour de la rentrée.

Les horaires de cours sont les suivants : De 8 h 15 à 17 h 45.

Cours le mercredi matin. Pas de cours le mercredi après-midi et le samedi.

RESULTATS SCOLAIRES

Les bulletins de notes sont adressés via Ecole Directe aux parents. Les parents peuvent consulter le cahier de texte, les notes, les éléments de facturation, les informations de l'établissement sur cette application.

BOURSES ET FONDS SOCIAUX

Le Collège et le Lycée Professionnel accueillent les élèves boursiers. Certaines bourses peuvent être cumulées. Il existe un fonds social Collégien/Lycéen. **Ces aides sont réservées aux familles qui rencontrent de grandes difficultés financières.** Des informations sont données aux familles, par circulaires sur [Ecole Directe](#).

MANUELS SCOLAIRES

Pour le Collège, les livres sont fournis par l'établissement, en contrepartie d'une caution de 115,25 € et d'une "convention de prêt de livres à titre gratuit des manuels scolaires" signée électroniquement par la famille via Ecole Directe.

Pour le Lycée Professionnel, nous sommes lycée 4.0

REGLEMENT FINANCIER

Les établissements catholiques d'enseignement se veulent ouverts à tous. Une échelle de contribution a été établie, basée sur le montant de l'imposition.

Un relevé complet d'avis d'impôts sur le revenu (Avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024) sera demandé à toutes les catégories (à joindre impérativement au dossier d'inscription, à défaut, le tarif de la catégorie D sera appliqué).

Revenu fiscal de référence :

Revenu fiscal	Nombre d'enfants à charge				
	1	2	3	4	5
Tranche A	De 0 à 18 666	De 0 à 23 256	De 0 à 27 234	De 0 à 33 966	De 0 à 39 576
Tranche B	De 18 667 à 30 294	De 23 257 à 33 354	De 27 235 à 40 188	De 33 967 à 46 614	De 39 577 à 54 468
Tranche C	De 30 295 à 44 064	De 33 355 à 47 124	De 40 189 à 52 734	De 46 615 à 60 996	De 54 469 à 70 584
Tranche D	A partir de 44 065	A partir de 47 125	A partir de 52 735	A partir de 60 997	A partir de 70 585

Tarifs annuels de la scolarité par tranche :

	Ecole JDA Contribution en € par an	Collège JDA Contribution en € par an	LP JDA Contribution en € par an
Tranche A	593	821	797
Tranche B	635	888	863
Tranche C	663	927	903
Tranche D	691	966	944

Tarifs restauration :

Ecole JDA	Collège JDA	LP JDA
1113 €	1113 €	1032 €

Autres frais à prévoir (frais pédagogique, pastorale et autres) :

Ecole JDA	Collège JDA	LP JDA
180 € environ	160 € environ	140 € environ

A noter : Assurance scolaire

Les élèves sont couverts pour les risques « Scolaire », « Trajet » et « Extra-Scolaire » par le Service des Assurances FEC à Metz.

La facture annuelle est adressée fin septembre sur le compte famille Ecole Directe.

Son règlement s'effectue par prélèvements automatiques mensuels (9 prélèvements le 7 de chaque mois d'octobre à juin), par chèque / espèces à l'accueil de l'établissement ou par carte bancaire sur le compte famille Ecole Directe.

ANNEE SCOLAIRE 2026-2027 FORMALITES

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

- **Les bulletins scolaires de l'année précédente**
- Les bulletins scolaires de l'année en cours (ceux non encore reçus seront à nous fournir dès réception)
- **Une photo d'identité récente**
- **Livret de famille complet**
- Pour les parents séparés, le jugement de divorce
- Pour les élèves à besoin spécifique, joindre les documents en votre possession (PAP, GEVASCO, MDPH, ...)

REMISE DES DOSSIERS

Les dossiers **complets** sont envoyés avant le rendez-vous via le site internet de l'établissement :

	Collège	Lycée Professionnel
https://www.groupedelasalle-reims.com/	ou	



Tout entretien d'inscription avec **un dossier incomplet et sans le futur élève** se verra annulé ou reporté.